



Quittance de loyer donnée par anticipation avant le paiement du I

Par **edchched**, le **22/07/2012** à **20:56**

Bonjour,

par excès de confiance en mon locataire je lui ai fait plusieurs quittances de loyer par anticipation et dont une pose problème car il n'a pas payé son dernier loyer et quitte l'appartement à l'issue d'un préavis légal sans problème.

Il a cassé une baie vitrée (l'expert est passé) et c'est pour cette raison qu'il n'a pas payé son dernier loyer et je crains qu'il utilise cette quittance lorsque j'exercerai un recours en justice puis-je prouver ma bonne foi avec des extraits de mon compte.

Quel recours ?

edchched

Merci